

Comité pour une place de la Synagogue
sans trafic motorisé
p.a. bd Georges-Favon 13
1204 Genève

Ville de Genève Secrétariat du Conseil municipal
R 21 DEC. 2009
A traiter par:
Copies:

Conseil Municipal de la Ville de Genève
Palais Eynard
1204 Genève

RECOMMANDÉ

Genève, le 16 décembre 2009

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux,

J'ai l'honneur de vous informer qu'un Comité pour une place de la Synagogue sans trafic motorisé s'est créé.

Ce Comité vous adresse une pétition pour une place de la Synagogue sans trafic motorisé signée par trois cent quatorze personnes. Vous voudrez bien faire bon accueil à ladite pétition qui a pour but d'améliorer la sécurité des piétons dans ce secteur et de mettre en valeur l'espace public autour de la Synagogue.

Dans l'attente de vos nouvelles et avec mes remerciements, je vous prie de croire, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux, à l'assurance de mes sentiments distingués.



Roland BURKHARD
Président du Comité

Annexe : trois cent quatorze signatures

Pétition

Pour une place de la Synagogue sans trafic motorisé

La place de la Synagogue est un emplacement sympathique que nombre de genevois apprécient. Actuellement, le trafic motorisé est possible des deux côtés de la place. Il ne sert que les usagers qui désirent se rendre du Boulevard Georges-Favon à la Rue Général-Dufour ou au Boulevard du Théâtre et, depuis le Boulevard du Théâtre au Boulevard Georges-Favon.

Or, la rue de Hesse, la rue Jean-Petitot et la rue de la Bourse qui jouxtent cette place permettent déjà aux véhicules circulant dans le Boulevard Georges-Favon de se rendre au Boulevard du Théâtre ou à la rue Général-Dufour. Quatre rues dans un sens de circulation et une rue dans l'autre sens n'a pas de sens !

Le trafic motorisé peut parfaitement être organisé différemment en faisant en sorte que le trafic de la rue Jean-Petitot soit inversé par rapport au sens de circulation actuel, de manière à permettre aux utilisateurs du Boulevard du Théâtre de revenir sur le Boulevard Georges-Favon. En inversant également le trafic à la rue de Hesse, les usagers de la rue Général-Dufour pourraient rejoindre aisément le Boulevard Georges-Favon.

C'est pourquoi les signataires de la présente pétition estiment nécessaire une réorganisation du trafic dans ce secteur. Supprimer le trafic motorisé sur tout le pourtour de la place de la Synagogue afin de la rendre aux piétons et aux cyclistes uniquement, est de nature à rendre l'endroit plus sympathique et convivial aux activités qui s'y déroulent déjà : fêtes de la communauté juive à la Synagogue, terrasse ombragée et sécurisée pour usagers et employés des restaurants (Incontro et Katrépices), etc. Le trafic motorisé ne devrait être possible que pour les urgences médicales, police, véhicules du feu et livraisons le matin jusqu'à 11h00.

Nous, signataires, demandons par conséquent aux autorités municipales, d'entente avec les autorités cantonales si nécessaire, de décréter que la place de la Synagogue est interdite au trafic motorisé.

	NOM :	PRENOM :	ADRESSE :	SIGNATURE :
1	BONONO	MISOLO	59, rue Moillebeau	
2	TRIGONA	Carmelo	Avenue du Bonchet 10	
3	CHAPPLIS	Philippe	63 ch de Clément, Montr	
4	TOURNE	FRANÇOIS-PAUL	40 rue de la Synagogue	
5	RABIN.	Philippe	40. rue de la Synagogue	
6	GINO	CARLOTTA	17 rue de l'Anquero	
7	PALMA	ROGER	11, Général Dufour Gr	
8	GRANQUE	DELPHINE	Rue du Reposoir 2 RECOMON	
9	BONADEI	ROBERTO	1, AVE DUMAS - 1206 Genève	
10	Colautoni	Tiphaine	Ch. Imp. de la Fabrique - 7480 St-Pierre-en-Faucigny	

Pétition à renvoyer à Comité pour une place de la Synagogue sans trafic motorisé, 13, Bd. Georges Favon, 1204 Genève – avant le 30 octobre 2009